

GROUPE BELLE ALLIANCE CITOYENNE, SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE

Finances locales : où en est-on ?

Nous savons désormais que la suppression de la taxe d'habitation concernera tous les ménages avant la fin du mandat présidentiel en cours. On pourrait s'en réjouir et considérer que cette mesure permettra de « redonner du pouvoir d'achat aux Français ». Mais quelles sont ses implications ?

Tout d'abord elle entraîne la perte de l'autonomie financière des communes. Le gouvernement dit que cette mesure sera compensée intégralement par des dotations. Mais la dotation globale de fonctionnement que reverse l'État à notre commune a déjà baissé de 67 % entre 2012 et 2017, et cette année à nouveau (-171 681 €) alors qu'il avait été annoncé le contraire. Cette dotation n'est pas une libéralité de l'État qui, dans sa mansuétude, viendrait soutenir les finances des collectivités locales mais une compensation pour des charges transférées. Cette compensation devait, elle aussi, se faire « à l'euro près », il n'en est rien aujourd'hui et il en sera de même demain.

L'autre aspect de cette réforme est de faire peser les dépenses de la commune sur la taxe foncière c'est-à-dire sur les propriétaires. Est-ce juste de considérer qu'une partie seulement de la population doit financer les services publics alors que l'équité

voudrait que chacun, à son niveau, selon ses capacités, participe au financement pour le bien commun ?

Enfin, le gouvernement avait prévu une exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages et non pour 100 %. Il va donc falloir trouver 9 milliards de plus par rapport à ce qui avait été prévu. Or il avait déjà annoncé sa volonté de réduire de 13 milliards les dépenses publiques...

Quelles conséquences pour notre commune ? Aujourd'hui, après des années d'efforts, il va falloir accentuer la baisse des dépenses tout en recherchant de nouvelles recettes, sans augmenter les impôts. C'est un million d'euros par an, au moins, pour les trois prochaines années qu'il nous faut trouver.

Nous avons la volonté de continuer à développer notre commune, de faire bénéficier les Arcueillais de services publics toujours de qualité et de garantir aux agents communaux de bonnes conditions de travail.

Il est de notre responsabilité de prendre les mesures nécessaires afin de maintenir une situation financière saine pour notre commune et des services publics de qualité.

Nous sommes tous concernés !

Constance Blanchard, Sophie Lericq, Juliette Mant, Ludovic Sot



La France insoumise

Maryvonne Rocheteau
maryvonne.rocheteau@gmail.com

Macron applique une politique ultra-libérale en prenant aux pauvres pour donner aux riches.

La pauvreté c'est l'insuffisance de ressource, c'est la difficulté de vivre dignement. La France Insoumise propose de lutter contre cette pauvreté. Garantir la dignité de chacun :

pas une seule personne ne doit avoir de revenu en dessous de 1 015€ par mois, seuil de la pauvreté.

C'est aussi le constat de l'accroissement de la pauvreté chez les jeunes, chez les femmes et chez les seniors. Nous sommes à votre écoute, venez nous rejoindre.

GROUPE Gauche citoyenne et Citoyens

Contact : groupegauchecitoyenne@mairie-arcueil.fr

**Gauche
citoyenne**



DÉCÈS D'ENYOY VILSAINT

M. Enoy Vilsaint, agent des installations sportives, du stade Louis Frébault est décédé le 9 avril dernier.

Son décès a soulevé une forte émotion parmi ses collègues mais aussi parmi les jeunes footballeurs et les dirigeants du COSMA, car comme la plupart des agents municipaux, pour Enoy Vilsaint, le service public n'était pas qu'un engagement professionnel mais aussi une mission d'écoute, de bienveillance envers tous les usagers, licenciés ou non licenciés, une disponibilité et un sourire presque permanent.

C'est si vrai que plusieurs footballeurs-euses ont pris l'initiative de lancer une pétition pour que le city stade porte son nom.

Cette demande que nous soutiendrons auprès du maire, montre l'attachement à Enoy mais au-delà, aux agents des services publics communaux ou hospitaliers, dont le dévouement et l'utilité sont essentiels. Nous adressons nos condoléances à sa famille et à ses proches et nous pensons qu'honorer sa mémoire, c'est aussi honorer chacun des agents de service public que certains qualifient de nantis mais qui sont avant tout les artisans de la cohésion sociale et d'une vie meilleure.

Daniel Breuiller

RD 920 NORD : UNE REQUALIFICATION BIENVENUE MAIS QUI REGARDE VERS LE PASSÉ

La concertation publique sur la requalification de la RD 920 entre Bourg-la-Reine et Paris se déroule en ce moment. Le projet est porté par le Conseil départemental des Hauts de Seine. Cet axe historique reliant la banlieue sud à Paris est un axe majeur support de nos déplacements du quotidien.

Même si on peut être content qu'enfin la requalification de cette autoroute urbaine soit mise à l'ordre du jour, on ne peut pas par contre se satisfaire du partage de l'espace entre les différents modes de déplacement donnant encore une place surdimensionnée à la voiture et minimaliste au vélo.

Ce projet que propose le conseil départemental reste dans le paradigme du 20^e siècle où la voiture reste le mode prédominant dans nos déplacements. Entre 6 à 12 files de voitures en circulation ou en stationnement représentant entre 20 m et 36 m de large dédiés aux véhicules motorisés. À côté de cela des trottoirs de 3 à 4 m de large de part et d'autres et surtout des pistes cyclables de seulement 1,5 m de chaque côté qui ne sont même pas continues tout au long de l'aménagement puisqu'elles sont interrompues par des contre-allées encore dédiées à la voiture pour la circulation et le stationnement où le cycliste se retrouve en situation de partage de l'espace avec les modes motorisés.

Alors qu'aux heures de pointes, la RD 920 comme le RER B sont engorgés, alors que les questions de pollution locale, de dérèglement climatique, des ressources énergétiques comme le pétrole qui ne sont pas assurés pour les décennies à venir, cette requalification pourrait être une occasion de proposer un aménagement permettant de proposer un trajet alternatif à la fois rapide et confortable à vélo permettant d'assurer les transitions nécessaires dans nos déplacements.

Pour cela il est indispensable de demander à ce qu'il soit fait une vraie place à une infrastructure vélo qui soit de qualité, large, bien séparée des voitures mais également des piétons, permettant aux cyclistes de rouler à des vitesses rapides, de se doubler, etc....

Les recommandations nationales du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) préconisent des pistes cyclables de 2,5 m!

La concertation se termine le 11 mai: donc, il est encore temps de faire entendre votre voix pour faire de cette requalification un vrai projet pour l'avenir.



Simon Burkovic

Groupe **Front de gauche**Elu-es communistes
partenaires et citoyen-nes

Fiscalité locale

Nous avons voté, lors du dernier conseil municipal du cinq avril dernier, une délibération qui visait à maintenir les taux des trois taxes directes locales. Ce vote nécessite cependant quelques précisions.

Tout d'abord et encore une fois l'on ne peut que regretter la fourniture, vers le 20 mars, très tardive, trop tardive, par l'Etat des éléments concernant les bases d'imposition. L'on peut également s'interroger sur la fiabilité, lorsque l'on se rappelle l'écart constaté en 2017 entre les prévisions et les données définitives. Et cela alors que ce même Etat nous donne des leçons et des directives sur la manière dont nous devons gérer, alors que ce même Etat se veut un champion de la fourniture de données et de l'Open data*.

Encore une fois nous ne pouvons qu'être inquiets devant la perte d'autonomie financière que nous subissons. Les recettes provenant des trois taxes directes locales sont estimées à 18,527 millions d'euros soit 38,3 % des recettes de fonctionnement du budget que nous avons voté, donc si nous voulions augmenter les recettes de fonctionnement de 1 %, il faudrait augmenter le montant de ces trois taxes de 2,6 %.

À cela s'ajoutera la disparition annoncée de la taxe d'habitation, certes elle serait compensée par une dotation versée par l'Etat. Cette dotation ne tiendrait pas compte des évolutions de base, notamment dues aux nouvelles constructions, et il y a fort à parier que, comme toutes les compensations promises par l'Etat, elle ne fonde comme neige au soleil.

Cette disparition entraînera une nouvelle perte d'autonomie financière, le produit des deux taxes foncières est estimé à 10,397 millions d'euros, soit 21,49 % des recettes de fonctionnement, l'augmentation de 1 % des recettes de fonctionnement nécessiterait donc une augmentation de 4,65 % de montant de ces taxes.

Si l'autonomie fiscale et financière des collectivités locales est un impératif pour leur permettre d'être administrées librement par des conseils élus, comme le prévoit l'article L1111-1 du code Général des Collectivités Locales, une totale réforme de la fiscalité locale n'en est pas moins impérative, avec une véritable proportionnalité de l'impôt famille, et s'appuyant aussi sur la production de richesses de l'ensemble des entreprises.

Le MEDEF, le gouvernement, la quasi-totalité des médias ne cessent de nous répéter que la pression fiscale est insupportable pour les ménages comme pour les particuliers. Faut-il rappeler que ces impôts sont la contrepartie des services publics ?

L'on peut aussi rappeler à propos de pression insupportable, qu'en 2016 les entreprises du CAC 40 ont distribué 55,7 milliards à leurs actionnaires, cela correspond à des montants que nous avons dépensés tout au long de l'année et versés à ces entreprises, par habitant cela représente en moyenne 829 euros, soit pour les habitants d'Arcueil 17, 395 millions d'euros dont la seule contrepartie est l'enrichissement des actionnaires. La pression *insupportable* n'est-elle pas plutôt celle-là ?

(*) Open data : données ouvertes, mise à disposition de données numériques, d'origine publique ou privée, libres d'accès et réutilisables par tous. (*Larousse.fr*)

Jean-Michel
Arberet,
adjoint au maire
chargé
du cadre de vie,
du handicap,
de la petite
enfance et
du système
d'information

**LA RESPONSABILITÉ DES TEXTES
DES GROUPES POLITIQUES MUNICIPAUX
INCOMBE À LEURS AUTEURS.**



Karim Baouz

LE COSMA : SPORT POUR TOUS

Tant par la diversité que par le succès de son travail de terrain, le Cosma est devenu indispensable pour le bien être des Arcueillais. Maurice Pigot, fondateur de ce joyau était un visionnaire ! Cette association est l'âme de notre ville. Cette réussite collective est le fruit de l'effort de chacun et l'union de tous.

GROUPE FRONT NATIONAL



Denis TRUFFAUT



Nina SMARANDI



Eric MARTIN



Les DEMOCRATES d'ARCUEIL

LA FAUTE A L'AUTRE ... A L'ETAT ?

D'année en année nous entendons les maires successifs d'Arcueil se plaindre d'un Etat qui leur demande de réaliser des économies au nom d'une dette nationale colossale. **Nous aurions aimé que la majorité relève que cette année et pour la première fois depuis très longtemps les dotations ne baissent pas.** Et nous verrons lors du compte administratif de juin (bilan 2017) que des marges financières importantes sont disponibles (entre 1 et 1,7 millions d'euros selon les années). **Ceci rend d'ailleurs inadmissible la hausse décidée de 5% des impôts locaux.** La ville a donc la possibilité de faire des choix de gestion (ou des non-choix comme le refus d'une police municipale) et il est lassant d'entendre le refrain «c'est la faute à Macron» après avoir entendu «c'est la faute à Chirac, à Sarkozy, à Hollande» pour expliquer le mécontentement des personnels ou des habitants. Il est d'ailleurs surprenant d'entendre à contrario les bilans annuels d'autosatisfaction car alors comment comprendre que l'on fasse autant de choses «formidables» avec de l'argent que l'on n'a pas ...

Dominique Jacquin
Sarah Ganne-Levy



Les pouvoirs des maires sont immenses en matière d'urbanisme, de la petite enfance, des retraités, du sport, de l'environnement, de la sécurité, etc. ... Développer les commerces, faire venir des entreprises, organiser la mixité sociale, faire respecter la laïcité, embaucher trop ou trop peu, former les personnels, subventionner des projets, entendre les demandes des habitants ... ne dépendent pas d'un président de la république mais directement des volontés du maire et des adjoints. **Il faut cesser la dialectique du «Quand c'est bien c'est moi», «Quand ça ne va pas, c'est la faute à l'Etat».** Enfin il faut un peu moins «d'arrogance» envers les représentants de la «minorité». Rappelons qu'aux dernières législatives la candidate LREM/MODEM, arrivée largement en tête dans notre ville, a obtenu près de 50% au second tour et a été élue sur l'ensemble de notre circonscription. La «minorité» mérite le respect dû à ses électeurs et devrait être consultée à propos des grandes orientations de la politique municipale.